



CONTACT : [collectifriverainscdvstremy@gmail.com](mailto:collectifriverainscdvstremy@gmail.com)

## **PROJET NACARAT CŒUR DE VILLE BETON ET INONDATIONS : LE COLLECTIF DES RIVERAINS VOUS INFORME JUILLET 2023**

Ce 4 juillet 2023 a lieu l'inauguration du jardin public des écoles et des berges renaturées de l'Yvette.

Ce chantier imposé par la Préfecture pour régulariser – au moins partiellement – l'opération immobilière illégale du promoteur NACARAT est présenté aujourd'hui comme un « *projet écologique* », pour une « *ville nature* ».

### **Le Collectif des riverains tient à rappeler le contexte particulier de ce chantier :**

- à l'été 2020, le promoteur NACARAT a lancé un important programme immobilier en plein centre-ville sur les berges du Rhodon en zone inondable sinistrée en 2016 et 2018,
- le 30 septembre 2021, la Préfecture des Yvelines s'est opposée à ce chantier car il avait débuté sans aucune autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, c'est-à-dire sans aucune prise en compte du risque avéré d'inondations et sans solution pour y faire face,
- après plusieurs refus des dossiers soumis par le promoteur en « régularisation » courant 2021-2022, la Préfecture a finalement validé le 9 août 2022 un projet visant à réduire le risque d'inondations par des travaux concernant l'Yvette uniquement.

### **Le Collectif des riverains tient à alerter sur le risque persistant d'inondations lié au Rhodon :**

- Le site est à la confluence de 3 rivières : l'Yvette, le Montabé et le Rhodon. De manière étonnante, seule l'Yvette a été prise en compte par la Préfecture. Le Rhodon, qui traverse le programme immobilier, n'est pas intégré aux réflexions sur la lutte contre les inondations.
- En 2016, les riverains du Collectif ont bien été inondés par le Rhodon. Les données transmises tout récemment par le Parc Naturel Régional indiquent clairement que le pic de crue du Rhodon a eu lieu à Saint Rémy 9 heures avant celui de l'Yvette.
- En cas de crue, les débordements du Rhodon sont d'autant plus problématiques que cette rivière connaît depuis des années des problèmes avérés de pollution.

### **Le Collectif des riverains demande en URGENCE :**

- que des études complémentaires sur le risque d'inondations soient menées **en intégrant le Rhodon**,
- que la 2e phase du projet NACARAT (constructions sur la rive gauche du Rhodon près du Laboratoire d'analyse) ne soit pas lancée tant que ces études et les travaux qui en découleraient n'ont pas été réalisés.

La Cour des Comptes a alerté fin 2022 sur la prévention insuffisante du risque inondations en Ile-de-France et la Direction de l'Environnement IDF a rappelé en mai 2023 que « Le risque d'inondation est le **risque naturel numéro 1 en Ile-de-France**. ».

Nous avons besoin de votre soutien pour exiger du promoteur et des élus que les lois et réglementations soient respectées.

*Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique (art. L. 541-10-1 C.Env.)*